



Retrouvez toutes les infos concernant votre commune sur le site internet www.meounes.com
et sur Facebook : Méounes les Montrieux : page de la ville

Le mot du Maire



Intercommunalité : Complicité de crime ?

Les intercommunalités étaient destinées à l'origine à être l'outil au service des communes pour faire à plusieurs ce qu'aucune ne peut faire seule ou aussi bien, c'est notre cas à Méounes au sein de la Communauté de Communes du Val d'Issole.

Depuis 2012, nous assistons à l'accélération d'un processus plus ancien qui vise, à défaut de pouvoir les supprimer, à vider les communes de leurs moyens et de leurs prérogatives avec deux armes redoutables, la baisse des dotations, qui de facto, réduit notre capacité

à maintenir les services dont vous bénéficiez, et la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), qui doit regrouper les communes au sein d'intercommunalités les plus grandes possibles.

La représentation dans les instances de gouvernance, au sein de ces grandes intercommunalités, est fonction de la taille des communes, elle permet aux plus grandes communes d'être surreprésentées et inflige une sous-représentation aux plus petites, ainsi les grandes communes peuvent concentrer tous les pouvoirs et les petites uniquement subir les décisions prises. Et plus le nombre de communes est important plus le phénomène est amplifié.

C'est une forme moderne du système féodal, qui avait disparu en France au XIII^{ème} siècle.

Aujourd'hui le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal prévoit notre intégration à La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, composée de 28 communes et nous pourrions, je parle encore aujourd'hui au conditionnel, rejoindre la communauté de communes de la Vallée du Gapeau, composée de 5 communes, à l'exclusion de tout autre dispositif (le SDCI ne prévoit pas la création d'une métropole).

Alors aujourd'hui, ceux qui réclament à cor et à cri, en haranguant chacun à les rejoindre, un positionnement dans la Provence Verte (ou nous sommes pour le moment et où nous serons peut-être à terme), à des motifs plutôt ténus, ne sont-ils pas d'abord les complices d'un crime contre Méounes, fomenté par le gouvernement, en nous enlevant le plus tôt possible, notre capacité à décider et agir par nous-même ?

Même si, à une échéance que personne ne connaît, une métropole Toulonnaise voyait le jour, et absorbait la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, dans l'entretemps, il paraît plus sage de placer Méounes au sein de la CCVG pour continuer d'exister, d'assurer nos missions de service public et être acteur dans une Communauté qui compte tenu de sa taille, reste dans l'esprit initial : un outil qui procure à chaque maire un réel pouvoir de décision.

C'est ce que je revendique pour notre village, pour vous.

Ceci dit, à plus ou moins long terme, nous subirons une intercommunalité qui sera une machine à broyer les petites communes, parce que c'est ainsi que l'a voulu le gouvernement socialiste à travers la loi NOTRe (encore que, une Métropole Toulonnaise aurait moins de communes que la Provence Verte, nous y serions donc proportionnellement mieux représentés). Alors l'essentiel est ailleurs, il est dans l'appréciation des situations comparées, en matière de transferts de compétences, de compensation financière et de fiscalité. Et l'objectif principal est de ne pas accroître la fiscalité locale. Si, grâce au travail réalisé avec la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, nous avons une vision claire de « nos marges de manœuvre », il en va autrement avec la Provence Verte où le Comité de Pilotage, que j'évoquais dans un édito précédent, composé de représentants des 3 communautés de communes concernées, est pour le moment englué dans la définition de la gouvernance future et n'a pas entamé le travail sur la fiscalité. A quelques mois de l'échéance, lorsque l'on sait à quel point la marche est haute (la taxe d'habitation des Communautés de Communes que nous rejoignons est supérieure, de 7 et 10 points, à la nôtre), c'est, pour le moins, peu rassurant !

Si globalement la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte reste à définir, nous en connaissons déjà un méfait : le SIVED, syndicat qui gère la collecte et le traitement des Ordures Ménagères, disparaîtra au 1^{er} janvier 2017 pour renaître immédiatement de ses cendres sur un périmètre un peu différent. Actuellement chaque commune à deux représentants dans ce syndicat (qui fonctionne bien, à tel point que cette année la TEOM pour Méounes baissera de 3 points), au 1^{er} janvier il y aura 4 représentants pour les 8 communes de la CCVI, il en sera donc fini du contrôle que l'on peut avoir sur la qualité et le coût du service, et donc sur la taxe que vous payez !

Déterminer où sera Méounes demain demande un travail important, complexe et sérieux. Le choix ne peut pas être fait sur quelques arguties, couchées sur un tract.

C'est ce travail que nous effectuons pour préserver l'avenir de Méounes, notre avenir.

Et que vive Méounes.

Philippe DROUHOT,
Maire de Méounes-les-Montrieux.

L'été arrive et comme à chaque saison il faut entretenir son jardin...

Nous devons débroussailler, c'est l'affaire de tous, et même une obligation.

Je ne vais pas revenir sur la façon de débroussailler.

Un rappel, cependant à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois et forêts il est interdit au public, toute l'année, de porter ou d'allumer des feux, de jeter des objets en ignition ainsi que de fumer en **période rouge**. (Voir la fin de l'article).

Dans mon jardin, ne pas brûler de végétaux.



Utiliser un barbecue fixe attenant à l'habitation et ayant à la sortie des fumées une grille pour empêcher la sortie des flammèches.

Dans le cadre de ces dérogations, l'usage du feu pour les ayants droit doit se faire sous conditions en **période verte et orange**.

Eloigné des arbres, entre 8h et 16h30 par vent faible.

Surveillance permanente avec moyen d'extension (tuyau d'arrosage ou citerne).

En fin d'opération, extinction totale du foyer par (noyage).

PAS DE BRULAGE DE VEGETAUX EN PERIODE ROUGE.

La solution pour éliminer les déchets verts:

Broyage

Compostage

Déchèterie.....

LES PERIODES A RISQUE:

Couleur jaune

Risque incendie modéré, faire preuve de prudence.

Couleur orange

Risque sévère, pénétration dans les massifs déconseillée.

Couleur rouge

Risque très sévère, pénétration dans les massifs fortement déconseillée, ainsi que tous travaux mécaniques forestiers, agricoles ou de bord de route.

Circulation interdite sur pistes forestières ordinairement ouvertes à la circulation publique.

Couleur noire

Risque exceptionnel, interdiction à tout véhicule (cheval compris), marcheurs et travaux mécaniques.

En cas de non-respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une amende forfaitaire de 135euros.

En cas de départ d'incendie, le responsable s'expose à des sanctions beaucoup plus graves: Peine de prison de 6 mois à 1 an et une amende pouvant atteindre 3750 à 15245 euros.

En règle générale, du 21 juin au 30 septembre sont règlementés:

La pénétration dans les massifs,

La circulation dans les massifs,

Le stationnement dans les massifs.

La carte d'alerte du risque incendie:

Le niveau de risque par massif est publié chaque jour avant 19h pour le lendemain sur:

www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers.

Voilà, je vous souhaite de bien profiter de cette saison en espérant que les quelques recommandations que je viens d'apporter soient mises à profit.

GERARD PASIAN,
Adjoint au Maire, chargé des commissions Environnement et Sécurité.

La rénovation du forum c'est une affaire qui roule !!!

Le forum nouveau est arrivé ! Les Méounais ont suivi le périple de sa rénovation pendant plusieurs mois, et si aujourd'hui, l'aspect général extérieur a peu changé, les équipements intérieurs et la fonctionnalité du bâtiment ont été complètement repensés. La grande salle, bien isolée sur le plan thermique, a vu sa surface de vitrage augmentée grâce aux 3 baies dont deux sont ouvrantes et une fixe. Toujours pour la lumière, de superbes plafonniers diffusent une lumière digne de notre soleil, mais via des ampoules de type "led", modernes et surtout très économiques. La cheminée inutile depuis des années a été supprimée, ce qui a permis l'aménagement d'un local de rangement pour les tables, (les nouvelles sont légères...) et les chaises. La cuisine presque à l'américaine, offre son comptoir passe-plats en inox et son évier inox également avec



plan de travail intégré.

La partie qualifiée aujourd'hui de "buvette" conserve le comptoir en maçonnerie, et offre un espace clos par 3 stores, qui donne sur une pièce avec un point d'eau, froide et chaude s'il vous plait...

Nous disposons ainsi d'un lieu pour se rafraîchir, et consommer quelques en-cas. Et comme mère nature l'exige, nous lui offrons des WC, méconnaissables aujourd'hui, carrelés du sol au plafond, et accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ce

local sera utilisable notamment pendant les manifestations estivales qui se tiennent régulièrement au niveau du parking du forum.

N'oublions pas l'accès à gauche du bâtiment, par le parking du forum, avec une place dédiée PMR. La partie droite à l'extérieur du forum sera bientôt pourvue de tables de pique-nique fixes, à côté donc de la buvette.

Sur le plan de la sécurité, une commission a récemment validé le bon respect des



obligations, nombreuses, et coûteuses forcément, qui réglementent ce lieu qui reçoit du public.

Afin d'assurer la longévité et le bon respect du bâtiment et de ses équipements, une convention sera établie entre les associations et la municipalité. La salle multifonctions est mise à la disposition des Méounais bien entendu, mais aussi des particuliers ou autres utilisateurs potentiels pour le week-end ou à la journée.

Location pour le week-end: Résidents Méounais 200 euros, autres 400 euros, 150 euros à la journée tarif unique. Un état des lieux sera effectué lors de la remise des clefs et après usage des locaux, une caution de 500 euros sera demandée.

Joël PERENON,

Adjoint à la communication et aux travaux.

Le vide-grenier, c'est parti !!!

Dimanche 3 juillet (dans tout le village)

La période des brocantes et vides-greniers a commencé. L'occasion de se débarrasser des affaires dont on ne se sert plus. L'objectif est d'abord de vider caves, greniers, placards etc mais également de fouiner, dénicher, préparer toute sorte de marchandise. Une belle réussite pour votre village, plus de 90% de résidents méounais et tant attendu par tous les chineurs varois. Une super journée conviviale entre amis, famille ou voisins.

Pensez dès maintenant à vous inscrire par bulletin officiel soit par e-mail : mi.cucchi@orange.fr , soit en mairie directement, soit chez les commerçants.

Bon vide-grenier !!!

Mireille CUCCHI,
Présidente de l'association Méoun'Antic.

Alors la MSAP ???

Afin de comprendre un peu mieux le fonctionnement de la MSAP récemment mise en place à la poste de Méounes, nous nous sommes rendus sur place.

La MSAP c'est quoi ? Maison de Service et d'Aide aux Particuliers.



A l'heure où tout devient informatisé, c'est :



- La mise à disposition d'un équipement (ordinateur + imprimante + scan) permettant l'accès aux sites internet de certains organismes : CAF, POLE EMPLOI, CARSAT, MSA et SECURITE SOCIALE.
- Une personne pouvant aider à la création d'adresse e-mail ainsi qu'à la navigation sur le net.
- La possibilité de scanner ou d'imprimer des documents administratifs GRATUITEMENT.



Niveau organisation, comment cela se passe-t-il ? C'est sans rdv.

Vous pouvez vous rendre, pendant les horaires d'ouverture de votre bureau de poste, sans prendre de rdv au préalable.

Tout le matériel est mis à votre disposition pour pouvoir consulter vos comptes, en pleine autonomie ou accompagné par l'agent présent.



Prochains rdv incontournables

La St Eloi – les 4 et 5 juin - 06 07 63 24 68

Les gorges du Carami – ASER - le 11 juin – 04 94 86 39 24

Concert d'été – Ensemble vocal – le 11 juin – 06 10 69 44 18

Concert : Une touche d'optimisme – Moulin à Paroles – le 18 juin – 06 17 78 39 66

Les 20ans de la médiathèque – OCC - le 20 juin – 04 94 13 83 36

Les Indiens d'Amérique 2016 – les 25 et 26 juin – 06 87 40 31 53

Rallye – le 25 juin - 07 68 37 89 20

Vide grenier – Méoun'Antic - le 3 juillet - 06.10.53.93.62

mi.cucchi@orange.fr

MEOUNES
4 & 5 JUIN 2016
ST ELOI
AÏOLI GEANT
SUR LA PLACE
Renseignements
06 07 63 24 68

Eglise
Saint-Jean Cassien
Le Tignet

Mezza Voce
direction Yann Nollé
Ensemble vocal
de Méounes
direction Frédéric Verfaillie

Concert d'été
samedi
11 juin
20 heures

Participation libre

Bachelet
Offenbach
Saint-Saens
BRAHMS
FAURÉ

BESSIERES
ROSSINI
HAENDEL
LESVESQUE

Bruckner
COHEN
Loewe

Contact: genevievecomiglion@yahoo.fr - téléphone 06 10 69 44 18

INDIENS D'AMERIQUE 2016
PARTICIPATION DE MAURICE REBEIX
AUTEUR DE "REVEURS DE TONNERRE"
25 ★ 26 JUIN
MEOUNES

STANDS ARTISANAT
PONEYS
CONCERTS
RAPACES
DANSES AMERINDIENNES
CHEVAUX EN LIBERTÉ

NOMBREUSES ANIMATIONS ENFANTS...!
OUVERTURE 10h / ENTREE 5 € / Gratuit < 1.30m
BUVETTE / RESTAURATION / NUITS SOUS TIPIS...
06 87 40 31 53 www.hantayo83.com

MERCI !!! Mairie / Tabac Meounes / Boucherie Chez Guy et Marielle / Spar / Top Pneus
Boulangerie Provençale / Camping Aux Tonneaux / Verdi Matériaux / Garage Vinc'Auto

2^e RALLYE
Automobile Touristique
25 juin 2016

a l'initiative du
CLDPEM
(Conseil Local FCPE Des Parents d'élèves Méounais)
Avec la participation des Mairies de
Mazaugue
Méounes
Néoules
La Roquebrussanne
Le Centre Social et Culturel du Val d'Issoles
Les PEP (association des pupilles de l'enseignement)
Conseil Général Départemental
Les commerces des communes
Les commerces sympathisants
Les généreux donateurs

Chaque équipage
aura des lots
Beaucoup
de rigolades
Des jeux

Pour toutes infos complémentaires
et vous inscrire
07 68 37 89 20

Plus de détails sur notre site internet
www.parents-eleves-meounes.net

La letro électronique

N'oubliez-pas de nous faire passer vos adresses e-mail, en mairie, pour recevoir la letro en version téléchargeable.



Elle est également disponible sur notre site internet :

www.meounes.com